

Dangé-Saint-Romain , le 17 juillet 2025



Madame, Monsieur,

Nous tenons à vous faire part de notre profond étonnement suite à l'intervention de Grand Châtellerault ce jeudi 17 juillet 2025 pour effectuer des travaux de remblaiement sur le site de la piscine, à peine deux jours après l'entretien sollicité auprès du Président de Grand Châtellerault concernant le devenir de cette infrastructure et son inacceptable dégradation au fil des années.

Aucun avis ne nous a été adressé en amont, ce qui constitue, selon nous, un manquement regrettable au principe de transparence et de concertation. Une telle décision ne peut que nourrir l'incompréhension d'autant plus que nous avons clairement exprimé notre opposition au déclassement envisagé.

Il semble aujourd'hui que ce déclassement soit imposé pour des raisons de sécurité certes **légitimes**.

Or, ces mêmes problématiques de sécurité, si elles sont effectivement fondées, auraient pu être anticipées et résolues depuis bien longtemps, sans qu'il soit nécessaire d'en arriver à une mesure aussi brutale .

La Municipalité, soyez -en assurés, n'est pas dupe quant aux différentes décisions prises depuis 8 ans avec des rebondissements y compris médiatiques et s'efforce malgré un contexte très contraint d'oeuvrer pour l'intérêt général.

Elle est mobilisée depuis ces 8 années et a fait des propositions toujours ignorées jusqu'à présent. La dernière en date qui a été évoquée au conseil municipal du 3 juillet 2025 est un projet de base de loisirs avec jeux d'eau .

Ce projet est une réponse concrète à plusieurs enjeux:

-redonner vie à un espace aujourd'hui abandonné par l'Agglomération de Grand Châtellerault depuis 2017

-offrir à la jeunesse un lieu adapté pour des activités de plein air et créer un équipement accessible et ancré dans notre territoire **tout en limitant les coûts d'investissement**.

**Ce point est crucial** car "la critique est aisée mais l'art est difficile". **Il convient d'être responsable dans un contexte budgétaire anxiogène** pour les collectivités territoriales confrontées à des restrictions budgétaires massives. Cela signifie des arbitrages douloureux, parfois des renoncements et un sentiment d'injustice face aux responsabilités croissantes qui nous incombent.

La Municipalité regrette vivement la manière dont les choses ont été menées jusqu'à présent et s'interroge sur le sens à donner à la concertation et à la mutualisation des moyens dans les années à venir **sans une véritable politique réfléchie et commune** . Néanmoins, elle reste convaincue et attachée à la résilience de nos territoires ruraux qui passe obligatoirement par un travail collaboratif avec Grand Châtellerault c'est -à-dire l'ensemble des 47 communes qui composent cette agglomération.

Bien à vous



**Nathalie MARQUÈS-NAULEAU**